

Le Conseil supérieur de la langue française remet les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608

Québec, le 20 septembre 2017. — La 39^e cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608 s'est tenue aujourd'hui à l'hôtel du Parlement de Québec, sous la présidence d'honneur de M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, en présence du maire de Québec, M. Régis Labeaume, et du président du Conseil supérieur de la langue française, M. Pierre Boutet. Cet événement annuel, organisé par le Conseil, souligne l'attachement de sept personnes et d'une organisation à la langue et à la culture françaises en Amérique.

Pour le Québec :

Madame Angéline Martel
Monsieur Pierre Curzi

Pour l'Acadie :

Monsieur Jules Boudreau

Pour l'Ontario :

Monsieur Pierre Foucher

Pour l'Ouest canadien :

Monsieur Michel Dubé

Pour les Amériques :

Madame Jane Moss

Pour les autres continents :

Monsieur Loïc Depecker

Quant au Prix du 3-Juillet-1608, qui récompense une organisation s'étant distinguée par son action exemplaire pour la défense et la promotion de la langue et de la culture françaises en Amérique, il a été remis cette année au **Centre de recherches en éducation franco-ontarienne**.

Le ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M. Luc Fortin, aussi président d'honneur de cette cérémonie, a rendu hommage aux récipiendaires et à l'organisation lauréate en ces mots : « Les récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique sont tous des femmes et des hommes qui, à titre individuel ou dans un cadre institutionnel, jouent un rôle majeur pour la pérennité, la présence et la préséance d'un français de qualité, fort et fier. Il en va de même pour les organismes récompensés par le Prix du 3-Juillet 1608. Tous les récipiendaires de l'Ordre de même que le personnel du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne sont, par leur essence même, des ambassadeurs de la francophonie. Leur engagement envers notre langue est exemplaire. »

Le maire de Québec, M. Régis Labeaume, qui a remis le Prix du 3-Juillet-1608, a pour sa part déclaré : « Je félicite chaleureusement le Centre de recherches en éducation franco-ontarienne pour sa participation active au rayonnement de notre langue et de notre culture. Ce centre de recherches agit au quotidien comme un ardent défenseur de la francophonie. L'engagement, la persévérance et le dynamisme dont font preuve ses membres sont inspirants. Il est important de prendre le temps de reconnaître et d'applaudir les efforts des personnes et des organisations qui participent activement au rayonnement de notre langue et de notre culture. »

Le président du Conseil supérieur de la langue française, M. Pierre Boutet, a rendu hommage aux récipiendaires et à l'organisation lauréate : « Ce rendez-vous annuel est important à un double titre. D'abord parce qu'il permet de prendre toute la mesure des réalisations de personnes et d'organismes résolument engagés dans la promotion de la francophonie. Leurs mérites sont de cette manière reconnus parce que faisant partie d'une société de langue française, elles ont explicitement manifesté leur volonté de la voir s'épanouir. De surcroît, cette cérémonie permet de souligner de nouveau que l'attachement à la langue française, sa promotion de même que sa défense participent à sa vitalité », a-t-il mentionné.

À propos de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608

L'Ordre des francophones d'Amérique est une distinction décernée annuellement depuis 1978 par le Conseil supérieur de la langue française. Les insignes de l'Ordre sont constitués d'une médaille et d'une fleur de lys stylisée portée à la boutonnière, qui représente le symbole de l'Ordre.

Le Prix du 3-Juillet-1608 commémore la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain et rappelle son importance historique pour les francophones d'Amérique. Par ce prix, le Conseil supérieur de la langue française veut rendre hommage à une organisation œuvrant en Amérique du Nord qui a rendu des services exceptionnels à une collectivité de langue française et à l'ensemble de la francophonie nord-américaine. Le Prix est constitué d'une œuvre d'art réalisée par un artiste québécois et d'une plaque commémorative gravée au nom de l'organisation lauréate.

Les récipiendaires et l'organisation lauréate reçoivent également un parchemin calligraphié, signé par le premier ministre du Québec, par le ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française ainsi que par le président du Conseil supérieur de la langue française.

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site Web du Conseil sous l'onglet Prix et distinctions.

– 30 –

Source : Conseil supérieur de la langue française

Téléphone : 418 643-2740

Courriel : cslf@cslf.gouv.qc.ca

Site Web : www.cslf.gouv.qc.ca

Annexe

RÉCIPIENDAIRES DE L'ORDRE DES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE

QUÉBEC

Madame Angéline Martel

Après avoir obtenu un doctorat pluridisciplinaire en éducation, sociolinguistique, philosophie du langage et sociologie de la connaissance en 1984 à l'Université de l'Alberta, Angéline Martel enseigne d'abord à l'Université McGill et à l'Université Concordia avant de se joindre à l'Université TÉLUQ, en 1988, là où elle enseigne toujours. Elle y a assumé, pendant neuf années, la direction du Département de sciences humaines, lettres et communications. Elle est actuellement directrice du Service d'évaluation linguistique de cette même université. Sa carrière est marquée de productions et de contributions visant le développement de la langue française et celui des collectivités qui la parlent. Elle a notamment développé ou été responsable de vingt-quatre cours et de sept programmes de langues et de didactique des langues, dont un plus récent, créé en 2014, qui vise à offrir aux nouveaux arrivants du Québec un apprentissage sur mesure du français selon une formule combinant la formation à distance et un mentorat destiné à faciliter leur intégration à la société québécoise. Au chapitre de la recherche, elle a prononcé plus d'une centaine de conférences à travers le monde et publié également de nombreux livres, monographies, chapitres de livres et articles dans des revues scientifiques, et ce, sur des sujets portant entre autres sur les droits linguistiques, l'éducation en contexte minoritaire, les modèles d'apprentissage, la didactique des langues et les politiques d'aménagement linguistique. Pionnière de la diffusion scientifique électronique, elle a cofondé en 1996, avec des collègues provenant notamment de France, de Belgique et d'Espagne, la revue *DiversCité Langues* qui se consacre à la dynamique des langues et pour laquelle elle est toujours rédactrice en chef. Angéline Martel a aussi fourni son expertise en matière de sociolinguistique des minorités et d'éducation en contexte minoritaire dans plusieurs causes, dont *Arsenault-Cameron*. Elle a de même été codemanderesse dans l'affaire *Mahé, Martel, Dubé et l'Association Bugnet* qui l'a menée en Cour suprême, dont l'arrêt, en 1990, aura permis la création des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire. Elle sera aussi choisie par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture pour participer au comité scientifique de la *Déclaration universelle des droits linguistiques*, dont elle est d'ailleurs en 1996 l'une des signataires. Récipiendaire entre autres de distinctions de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, de son *alma mater*, la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, ainsi que du Gouverneur général du Canada, Angéline Martel a aussi été membre du Conseil de la langue française de 1988 à 1997.

C'est notamment pour sa contribution au développement de programmes de didactique des langues et pour sa participation à la transformation des systèmes éducatifs pour les minorités francophones du Canada que le Conseil supérieur de la langue française lui décerne l'Ordre des francophones d'Amérique.

Monsieur Pierre Curzi

Diplômé de l'École nationale de théâtre en 1969, Pierre Curzi s'est en tout temps, comme acteur ou syndicaliste, homme politique ou commentateur, porté à la défense de la langue française, de la culture québécoise et de la francophonie. Défenseur d'une approche comportant davantage de créations québécoises, il a participé à plus de 50 productions théâtrales jusqu'à ce jour. Il a notamment tenu des rôles dans les œuvres marquantes de Claude Gauvreau, de Jean Barbeau, de Jacques Godbout et de Réjean Ducharme, sans compter des incursions du côté de Beckett, de Tchekhov et de Shakespeare. Parallèlement au théâtre, Pierre Curzi a joué dans plus de 30 émissions ou séries télévisées et a été de la distribution de près de 50 films, dont plusieurs ont marqué la cinématographie québécoise, pour ne nommer ici que *Les Plouffe* et *Maria Chapdelaine* de Gilles Carle, *Le déclin de l'empire américain* et *Les invasions barbares* de Denys Arcand, ou encore *T'es belle*, *Jeanne* de Robert Ménard. Désireux de se porter à la défense des droits de ses pairs, il assume la présidence de l'Union des artistes de 1997 à 2007. Il s'implique alors activement dans la création de la Coalition pour la diversité culturelle, dont il assure aussi la coprésidence, laquelle vise à mettre en lumière les enjeux de la mondialisation et les risques d'uniformisation des cultures. Les actions ainsi entreprises ont mené à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Il fait par ailleurs un saut en politique active en 2007 sous la bannière du Parti québécois et devient, jusqu'en 2012, député de la circonscription de Borduas. Au cours de cette période, il agit à titre de critique de l'opposition officielle en matière de langue. Il porte alors, de même qu'au cours de la dernière année où il siège comme député indépendant, une attention particulière aux enjeux politiques, culturels et économiques relatifs à la langue française. Pierre Curzi a aussi reçu, en 2003, l'Ordre de la Pléiade de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie de même que, en 2006, le prix Camille-Laurin de l'Office québécois de la langue française.

C'est notamment pour son engagement à défendre et à promouvoir la langue française et la culture québécoise dans plusieurs domaines d'activité ainsi que pour sa contribution à l'adoption de la Convention de l'Unesco sur la diversité des expressions culturelles que le Conseil supérieur de la langue française lui décerne l'Ordre des francophones d'Amérique.

ACADIE

Monsieur Jules Boudreau

Natif et toujours résident de Maisonnette, village situé au nord-est du Nouveau-Brunswick, Jules Boudreau a fait ses études universitaires à l'Université Sacré-Cœur, à Bathurst, et a par la suite acquis des formations en écriture dramatique et radiophonique ainsi qu'en scénarisation. Il est aujourd'hui reconnu comme l'auteur qui a écrit les premières pièces grand public du théâtre acadien contemporain, y inscrivant notamment les œuvres intitulées *La Bringue*, forte d'un grand succès populaire, *Cochu et le soleil*, présentée entre autres à Ottawa et considérée alors comme la plus importante réussite du théâtre acadien, ainsi que *Louis Mailloux*, drame musical dont il signe les dialogues et qui fera l'objet de sept productions de 1975 à 2010. Jules Boudreau compte aussi à sa production deux recueils de nouvelles, un roman jeunesse et un recueil de biographies d'une quarantaine de personnages ayant illustré l'histoire de l'Acadie. Son œuvre théâtrale se veut populaire et accessible, avec

une galerie de personnages truculents et des situations d'un quotidien magnifié, comme se doit de l'être un théâtre inspiré d'une société que l'auteur sait observer d'un œil de philosophe, à l'occasion ironique. Auteur d'un grand nombre de pièces de théâtre et de textes radiophoniques, directeur de troupe, metteur en scène, Jules Boudreau a une activité théâtrale protéiforme. Fondateur ou cofondateur de plusieurs troupes, dont les Élouèzes, le Théâtre de la Dune et la Troupe 2 %, Jules Boudreau a de plus joué un rôle déterminant dans la fondation et le développement du Théâtre populaire d'Acadie, l'une des deux compagnies de théâtre professionnelles francophones au Nouveau-Brunswick. Ce qui contribue également à souligner l'importance de Jules Boudreau pour les arts de la scène est l'intérêt qu'il accorde au théâtre communautaire, voire la passion qu'il lui voue de même qu'aux gens qui le pratiquent. Cette forme d'engagement social a aussi trouvé chez lui une autre façon de se manifester, alors que concurremment à ses activités liées au théâtre, il a été membre du conseil municipal de Maisonnette de 1991 à 2001, dont maire de 1998 à 2001. Jules Boudreau a reçu, en 1998, un certificat de reconnaissance du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick et, en 2014, le Prix du Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

C'est notamment pour le chemin qu'il a ouvert à une nouvelle génération d'auteurs dramatiques acadiens et pour la voix qu'il a donnée non seulement au théâtre acadien, mais aussi à l'Acadie que le Conseil supérieur de la langue française lui décerne l'Ordre des francophones d'Amérique.

ONTARIO

Monsieur Pierre Foucher

Après avoir terminé ses études en droit à l'Université de Montréal et obtenu une maîtrise en droit administratif de l'Université Queen's, à Kingston, Pierre Foucher amorce sa carrière universitaire à l'École de droit de l'Université de Moncton où il est professeur de 1980 à 2008. Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa depuis 2008, il enseigne dans les domaines du droit constitutionnel et des droits linguistiques. Professeur invité dans de nombreuses universités, que ce soit à Bordeaux, à Rennes ou encore à l'île Maurice, Pierre Foucher a écrit, corédigé ou édité neuf ouvrages sur les droits linguistiques et compte aussi à son actif au-delà d'une cinquantaine d'articles scientifiques, de chapitres de livres et de rapports. Il est directeur du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa. Son travail sur les droits linguistiques et scolaires des communautés francophones du Canada a fait en sorte d'attirer l'attention sur le respect des droits des personnes vivant en situation de minorité linguistique et de faire entendre leurs revendications. Il a ainsi été le premier, en 1985, à effectuer une recherche exhaustive au sujet de la portée de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui garantit aux communautés francophones minoritaires le droit à l'éducation dans leur langue. L'année suivante, il a aussi rédigé le premier texte important relatif à l'article 20 de cette charte et au droit de recevoir des services publics en français ou en anglais au Canada. Pierre Foucher a contribué à l'enrichissement de la documentation dans le domaine des droits linguistiques tout en assurant ainsi la promotion du français comme langue du droit. Ses travaux débordent de plus le champ des seuls droits linguistiques et s'intéressent aussi à leur place dans l'histoire, à leur portée politique dans la définition de l'identité et aux concepts fondamentaux qui sous-tendent l'aménagement linguistique. Il s'est de plus largement impliqué au sein de divers

comités et organismes voués à la protection des droits linguistiques, notamment à titre de conseiller juridique auprès de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et du Commissariat aux langues officielles du Canada, ou d'analyste au Programme d'appui aux droits linguistiques. En 2016, Pierre Foucher a reçu l'Ordre de la Pléiade de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

C'est notamment pour sa contribution à la promotion du français comme langue du droit et pour son engagement à faire évoluer les droits linguistiques et scolaires des communautés francophones du Canada que le Conseil supérieur de la langue française lui décerne l'Ordre des francophones d'Amérique.

QUEST CANADIEN

Monsieur Michel Dubé

Bâtitseur de la francophonie fransaskoise, Michel Dubé termine ses études à l'Université de Régina à la suite d'une année d'études à l'Université Paul-Valéry, à Montpellier, et œuvre dès après à assurer le dialogue interculturel des communautés de la Saskatchewan et à donner une voix aux Fransaskois. Si, au cours des années 1980 et 1990, il s'investit dans les débats et les travaux entourant la gestion et le contrôle des écoles fransaskoises par les parents francophones et dans ceux portant sur le maintien des acquis en éducation postsecondaire, c'est aussi par son leadership au sein de l'organisme porte-parole des francophones de la Saskatchewan, soit l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), que son engagement prend diverses formes. C'est ainsi sous sa direction que l'organisme établit les partenariats qui ont mené à la création de la Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan, et que le Réseau provincial en immigration prend son essor et appuie les actions communautaires liées à l'immigration francophone et destinées à assurer la pérennité de la vie française en Saskatchewan. Toujours à la présidence de l'ACF, Michel Dubé a favorisé le rapprochement de la communauté fransaskoise avec le gouvernement de la Saskatchewan, ce qui, entre autres, a conduit ce dernier à une déclaration d'importance ayant un rayonnement majeur, à savoir que 2012 sera l'Année des Fransaskois. Le dialogue demeurant à la base de sa contribution à la francophonie en Saskatchewan, Michel Dubé participe activement, de 2005 à 2009, aux tables rondes franco-métisses, forums visant à réconcilier et à rapprocher les deux communautés. D'ailleurs, il a dirigé les démarches menant à la signature, en 2011, du Pacte de solidarité entre la nation métisse de la Saskatchewan et la communauté fransaskoise. Il a aussi collaboré, alors qu'il représentait la communauté francophone de Prince Albert au sein de l'ACF, à la mise en place la Commission sur l'inclusion à la communauté fransaskoise, dont un rapport produit en 2006 soumettait 24 recommandations visant à faciliter l'intégration à la communauté fransaskoise de nouveaux arrivants nationaux et internationaux. Enfin, depuis une dizaine d'années, il s'est donné pour mission de promouvoir la langue française par l'entremise du terroir et du développement rural. Éleveur et copropriétaire d'une entreprise commercialisant la viande de bison et d'autres produits saskatchewanais, il a mis en œuvre des initiatives étroitement liées à l'identité fransaskoise. Il collabore de cette manière avec d'autres producteurs agricoles locaux afin qu'ils empruntent cette approche.

C'est notamment pour son engagement dans des causes assurant le développement et le dynamisme des Fransaskois, ainsi que pour sa contribution au renforcement du

dialogue entre les différentes communautés de la Saskatchewan que le Conseil supérieur de la langue française lui décerne l'Ordre des francophones d'Amérique.

AMÉRIQUES

Madame Jane Moss

Originaire de Boston, Jane Moss a fait ses études au Collège Wellesley et à l'Université Yale. Après avoir terminé son doctorat sur le théâtre de Prosper Mérimée, elle commence sa carrière professorale au Collège Carthage, au Wisconsin, où elle enseigne la langue et la littérature françaises. C'est lors d'un séminaire d'été sur le Canada à l'Université de l'État du Michigan qu'elle découvre le Québec et sa littérature. Depuis, elle se consacre aux études littéraires québécoises et franco-canadiennes. Elle a publié une centaine d'articles et de chapitres dans des livres et des revues nord-américaines portant sur différents aspects de la francophonie au Québec, au Canada et en Amérique du Nord. Pionnière des études québécoises et francophones aux États-Unis, Jane Moss est, depuis 1986, membre du conseil de direction de l'American Council for Québec Studies et y a occupé successivement les postes de secrétaire, de vice-présidente, puis de présidente jusqu'en 1994, année où elle devient rédactrice en chef adjointe de la revue bilingue et interdisciplinaire Québec Studies, publication qui vise à mieux faire connaître le Québec et le Canada francophone à travers l'Amérique du Nord. Elle en devient rédactrice en chef en 2008, poste qu'elle occupe toujours. Sa collaboration à cette revue a permis de contribuer à sa pérennisation et d'enrichir le contenu scientifique des études québécoises. Après une longue carrière d'enseignante au Collège Colby, dans le Maine, duquel elle a pris sa retraite en 2009, elle devient professeure invitée et directrice du Centre d'études canadiennes à l'Université Duke, en Caroline du Nord. Elle y dirige notamment un festival annuel de cinéma québécois, y reçoit régulièrement des écrivains, des cinéastes et des intellectuels québécois, et y a participé à la création du programme d'immersion en français appelé Duke in Montréal. Auteure prolifique, conférencière dynamique et administratrice reconnue, Jane Moss a véhiculé auprès de la société américaine, de ses principaux décideurs et de ses plus grandes institutions l'image d'un Québec francophone, ouvert et moderne.

C'est notamment pour sa contribution au rayonnement de la culture québécoise et de la francophonie sur le territoire américain, et pour son engagement au sein de l'American Council for Québec Studies que le Conseil supérieur de la langue française lui décerne l'Ordre des francophones d'Amérique.

AUTRES CONTINENTS

Monsieur Loïc Depecker

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de grammaire et professeur en sciences du langage à l'Université Paris-Sorbonne, Loïc Depecker est, depuis 2015, délégué général à la langue française et aux langues de France, poste-clé de la politique linguistique française et des actions officielles de l'État en matière d'aménagement linguistique et terminologique du français. Spécialisé dans l'étude des vocabulaires scientifiques et techniques, il a soutenu deux thèses universitaires en sciences du langage, publiées sous les titres L'invention de la langue : le choix des mots nouveaux et Entre signe et concept : éléments de terminologie générale. Il a

aussi rédigé plus d'une centaine d'articles et de communications touchant la linguistique, produit six ouvrages lexicaux de vulgarisation traitant notamment des régionalismes et des néologismes en usage dans la francophonie, conçu des recueils de termes spécialisés touchant plusieurs domaines professionnels et organisé une vingtaine de colloques scientifiques. Loïc Depecker a, au cours de sa carrière, occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment celui de conseiller technique pour la néologie et la terminologie scientifique et technique au sein des services du premier ministre et du ministère de la Culture et de la Communication. C'est à cette époque, au début des années 1980, qu'il remet en place les commissions de terminologie officielles en France, connues aujourd'hui sous le nom de collèges de terminologie, pour l'organisation desquelles il reconnaît avoir puisé plusieurs idées au Québec, dont celle d'une commission générale de terminologie et de néologie (1986), commission dite aujourd'hui Commission d'enrichissement de la langue française. Au même moment, alors que la France et le Québec collaborent en matière de législation linguistique et souhaitent développer l'espace du français, Loïc Depecker participe à la création du Réseau franco-québécois de néologie et de terminologie scientifique et technique, devenu depuis le Réseau international francophone d'aménagement linguistique, dont les travaux ont été publiés dans la collection Néologie en marche. Cette action de coopération franco-québécoise témoigne d'une ouverture à la diversité de la langue française. Linguiste aguerrri à la théorie du langage et à la pratique des mots sur le terrain, de même que porteur d'un regard neuf sur la francophonie et l'espace du français, Loïc Depecker a été reçu, en 2011, officier de l'Ordre des arts et des lettres.

C'est notamment pour son apport aux sciences du langage, et plus particulièrement à la terminologie et à la néologie scientifique et technique, de même que pour sa contribution à la coopération franco-québécoise en matière de politique linguistique que le Conseil supérieur de la langue française lui décerne l'Ordre des francophones d'Amérique.

ORGANISATION LAURÉATE DU PRIX DU 3-JUILLET-1608

Centre de recherches en éducation franco-ontarienne

Créé en 1977, le Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO) mène depuis 40 ans des travaux interdisciplinaires sur les pratiques éducatives, sociales et langagières de la francophonie en Ontario, au Canada et dans le monde. Rattaché au Ontario Institute for Studies in Education, devenu la Faculté d'éducation de l'Université de Toronto en 1996, il se démarque dès ses débuts par une approche originale qui allie l'innovation théorique à la démarche empirique. Ses premiers travaux scientifiques ont principalement porté sur des questions de pédagogie en milieu francophone minoritaire. Le CREFO a aussi contribué à cette époque à la réflexion sur les enjeux associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles structures scolaires francophones, particulièrement en Ontario. À la suite de transformations au sein de la francophonie, de l'émergence de nouvelles questions sociales et de l'influence de la mondialisation, les recherches du CREFO prennent une nouvelle direction, et les problématiques abordées aujourd'hui, qui visent toutes l'étude des processus de minorisation, s'intéressent à des thématiques variées telles que les phénomènes associés à la mobilité en lien avec l'expérience scolaire des jeunes, au rapport à l'identité dans les écoles de la minorité, à la langue française dans les marchés économiques nationaux et internationaux, à l'équité et à l'inclusion

en milieu scolaire francophone, de même qu'aux enjeux liés à la complexité des modes d'insertion aux études postsecondaires en français. Le CREFO est aussi responsable de la création de la spécialisation conjointe Éducation, francophonies et diversité, offerte aux deuxième et troisième cycles universitaires. Il contribue aussi à former une nouvelle génération de chercheurs francophones qui, à leur tour, rayonneront au sein des diverses francophonies. Lieu d'animation de la recherche, le CREFO a de plus toujours manifesté une préoccupation au regard de la diffusion des résultats de ses travaux, et ils sont de cette manière rendus accessibles par des livres, par des articles dans des revues scientifiques ou encore par des publications destinées à un grand public. Il tient aussi une série de conférences annuelles publiques et organise des symposiums portant sur des problématiques actuelles liées à l'éducation des francophones.

C'est notamment pour la qualité, la pertinence et la portée novatrice de sa production scientifique et l'accessibilité qu'il en assure, de même que pour son engagement envers la collectivité de langue française de l'Ontario et de l'ensemble de la francophonie nord-américaine que le Conseil supérieur de la langue française lui décerne le Prix du 3-Juillet-1608.